Dossier Parnac / Saint-Gilles : triple refus du préfet de l'Indre !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Préfet de l'INDRE, M. Seymour MORSY a rejeté le triple projet de parc éolien sur le territoire des communes de PARNAC et SAINT GILLES: Arrêté 1, Arrêté 2, Arrêté 3.

Nous saluons ces décisions et nous félicitons en particulier l'action de EDBS qui, depuis des mois, a mené de nombreuses actions d'informations sur le sujet.

Leur engagement soutenu et constant dans la lutte contre l'eolien industriel en Boischaut Sud a porté ses fruits et contribué – j'en ai la conviction – à ce que le préfet prenne ces trois arrêtés.

Cette victoire triple nous encourage à ne pas baisser les bras, mais aussi à **rester vigilants** : il reste deux mois de recours.

Par ailleurs, le projet des « Portes de la Brenne » reste le suivant sur la liste, tandis que celui de Bouesse est toujours en cours (RAPPEL n'oubliez pas d'aller participer à l'enquête publique en vous déplaçant ou par courrier AR)

Restons donc mobilisés ! Continuons à tracter et informer le public ! **Continuons à demander l'alternative pour une vrai transition énergétique durable dans le Boischaut Sud.**

Jean PANEL, président de l'association « PasDeVentChezNous-AvenirBoischautSud »